

C'est à de telles conclusions qu'ont prétendu aboutir COMTE et BRUNSE
GRIEGER. Apportent-ils une réponse valable au problème que nous posons?

Le système de COMTE représente l'effort le plus extraordinaire
qui ait été fait pour fonder une théorie du Progrès sur la science posi-
tive, éliminer tout recours à la métaphysique, et concevoir l'avènement
d'une Humanité enfin réconciliée. Nous trouvons chez COMTE les affirma-
tions fondamentales qui pourraient répondre à notre problème : il n'y a
(1)
pas d'absolu, une science qui prétendrait atteindre les causes premières
ou les causes finales est une illusion, le Progrès de l'Humanité est
nécessaire depuis l'état théologique à l'état définitivement positif,
cette loi de Progrès est déterminée par la sociologie positive; d'autre
part les phénomènes humains sont radicalement spécifiques par rapport
aux phénomènes vitaux, et l'évolutionnisme est à rejeter, puisque l'hom-
me ne se développe pas individuellement, mais collectivement et que l'
Humanité est une histoire.

Dès le début de sa carrière, COMTE pense être en mesure de résoudre
la crise ouverte par la Révolution, non par un système politique const-
ruit a priori, mais par la découverte de la destination effective de l'
Humanité, découverte qui doit résoudre en même temps les problèmes in-
tellectuels, moraux et sociaux. Il ne s'agit pas pour lui d'observer les
lois de la société humaine et de lui appliquer une sorte de technique
dont le but serait par ailleurs défini, -par exemple au nom des exigences
de la conscience morale,- mais de révéler à l'intelligence humaine la
loi immanente de son devenir, et par là de réaliser cette union fondamen-

plus ou moins profonds disparaissaient, si l'humanité se convertissait, etc..
se distingue d'une théorie du Progrès, même "utopiste", pour laquelle l'
état décrit est réalisable et en voie de réalisation dans l'histoire.

(1) "L'absolu, dans quelque sens que ce soit, non seulement n'existe pas
mais ne peut pas même être imaginé par nous, et tel a été jusqu'ici le
vice fondamental de la philosophie."

(Lettre de Comte à Valat, citée in J. DEVOLVE "Reflexions sur la pensée
comtienne", p.47).

tales des esprits qui ne pouvait pas se produire avant l'avènement de l'état positif. Ceci exige que la science de l'homme devienne aussi positive, et cette science, la "sociologie", fait preuve d'elle-même, puisque précisément elle révèle que la marche progressive de l'histoire humaine s'est faite selon la loi des trois états.: COMTE ne cherche jamais à sortir de la science pour la juger, ni à prouver que les spéculations théologiques ou métaphysiques sont fausses, il essaye seulement de marquer leur incompatibilité historique et psychologique avec l'établissement des lois positives : "Personnesans doute, écrit-il, n'a jamais démontré logiquement la non existence d'Apollon, de Minerve, etc..., ce qui n'a nullement empêché l'esprit humain d'abandonner irrévocablement les dogmes antiques, quand ils ont enfin cessé de convenir à l'ensemble de sa situation." (1) COMTE ne prétend pas faire oeuvre de savant et trouver la loi suprême de l'univers, il ne veut pas non plus faire une critique de la science au sens kantien, mais observer le développement de la science en tant qu'oeuvre de l'esprit humain et établir par là la coordination de nos "saines spéculations" en vue de la satisfaction de tous nos "vrais besoins". C'est pourquoi sa philosophie se présente d'abord comme l'établissement d'une hiérarchie à la fois historique et logique des sciences, fondée aussi sur la loi de Progrès, et suspendue à la sociologie, synthèse qui englobe l'homme lui-même puisque tout recours à l'expérience intérieure -à la "psychologie"- est exclu, puisque tous les phénomènes accessibles sont atteints ou du moins peuvent l'être (2), et qu'enfin le positivisme, comme le communisme chez Marx, réalise toutes

(1) A. COMTE, "Cours de philosophie positive", in "Oeuvres choisies" (Gouhier), p.73.- Par l'élaboration de la sociologie, Comte prétend achever ce qu'on pourrait appeler le Progrès formel de l'Humanité : la forme définitive de notre connaissance est établie dans tous les domaines, tous les phénomènes connaissables entreront dans les six catégories de sciences, et il ne reste plus à l'esprit humain qu'à accroître leur contenu.

(2) (1) "Discours sur l'esprit positif", in "Oeuvres choisies", p.219-220

les valeurs et apporte le principe d'unité que la théologie profetait dans un Absolu transcendant; de plus cette loi de Progrès intellectuel explique le progrès historique, parce que toutes les conduites humaines dépendent de l'"état" dans lequel se trouve l'intelligence. "Ainsi rapportées, écrit Comte, non à l'univers, mais à l'homme, ou plutôt à l'Humanité, nos connaissances réelles tendent..., avec une évidente spontanéité, vers une entière systématisation" (1). Cette unité subjective qu'apporte la science sociale, complétée plus tard par la morale et la religion, est donc chez COMTE, selon une remarque de DEVOLVE (2); l'équivalent positif de l'Acte pur d'Aristote ou du Bien platonicien.

Il semble donc que, dans ce système où tous les éléments sont étroitement liés, COMTE fonde une théorie du Progrès appuyée d'une façon originale sur la science, et qui résoud les problèmes de la métaphysique classique. Mais un examen du déroulement effectif de la pensée comtienne ne va nous révéler que le système craque de toute part, et qu'il échoue à supprimer l'aporie dont nous étions partis : déterminer une loi de Progrès sans supprimer la valeur et du même coup détruire la notion en la ramenant à celle d'évolution.

On discerne dès le début de la réflexion comtienne deux tendances contradictoires qu'il essaya sans cesse de concilier par de nouveaux développements : un jugement de valeur (3) qui implique une théorie métaphysique, le souci de rester dans le domaine positif des lois. Essayons de mettre en évidence l'échec de COMTE en examinant dans sa philosophie les rapports de l'"ordre" et du "progrès", rapports qui subissent un renversement, dissimulé sous une identité de formules.

(1) COMTE, "Discours sur l'esprit positif", loc.cit. p.199

(2) DEVOLVE, op. cit. p.62

(3) On remarque à ce propos l'abondance extraordinaire, dans une philosophie qui se veut positive, des adjectifs dogmatiques "irrécusable", "définitif", "sain" etc...

Dans le "Cours" et le "Discours sur l'esprit positif", COMTE prétend que le positivisme est seul à concilier l'ordre et le Progrès, puisque l'esprit théologique rendait impossible le progrès et que l'esprit métaphysique, essentiellement critique, était impuissant à établir un ordre : "Pour la nouvelle philosophie, l'ordre constitue sans cesse la condition fondamentale du progrès, et, réciproquement, le progrès devient le but nécessaire de l'ordre." (1) Le Progrès est défini comme "une progression continue vers un but déterminé", (2) et "ce perfectionnement consiste essentiellement, soit pour l'individu, soit pour l'espèce, à faire de plus en plus prévaloir les éminents attributs qui distinguent le plus notre humanité de la simple animalité, c'est à dire d'une part l'intelligence, d'une autre part la sociabilité, facultés naturellement solidaires, qui se servent mutuellement de moyen et de but." (3) Quant à l'ordre, il est aussi inhérent à l'esprit positif, puisque celui-ci instaure de partout une "harmonie logique" fondée sur l'étude des lois des phénomènes.

C'est à la synthèse théorique des sciences que COMTE demande de coordonner l'ordre et le progrès. Il doit en effet relier les phénomènes humains à l'ensemble des autres phénomènes afin de garantir leur étude positive, et d'autre part assurer leur indépendance, pour rendre compte de leurs caractères spécifiques : COMTE rejette l'évolutionnisme, qui impliquerait ou bien une "hypothèse métaphysique" finaliste ou bien une réduction du supérieur à l'inférieur. C'est pourquoi, au sein de la hiérarchie, les sciences inférieures (et par conséquent les phénomènes

(1) COMTE, "Discours sur l'esprit positif", loc. cit. p.233

(2) id. ibid. p.235

(3) id. ibid. p.237 : le Progrès devient ainsi le "dogme vraiment fondamental de la sagesse humaine, soit pratique, soit théorique." (ibid. p.236).

qui en relèvent (1)) conditionnent les sciences supérieures, mais ces dernières sont irréductibles aux premières. Ceci évite que les phénomènes complexes soient réduits aux phénomènes simples, ce qui nous ramènerait inévitablement à une science de type cartésien et à une analyse incapable d'assurer les fonctions que Comte attribue à la science positive. Ce double mouvement de conditionnement du complexe par le simple et de réaction déterminative du complexe sur le simple(2), permet donc d'assurer l'emprise du déterminisme universel sur l'existence humaine, c'est à dire l'ordre, et du même coup l'emprise de la science positive sur l'esprit humain; ce mouvement assure d'autre part la subordination de toutes les sciences à la sociologie.

Ainsi le souci pratique de fonder le Progrès humain commande chez COMTE la réflexion théorique, et en particulier le renversement de méthode qui s'opère lorsqu'on passe de la chimie à la biologie. BRUNSCHVIG voyait à juste titre dans ce renversement l'intrusion de la finalité dans un système qui prétendait l'exclure.(3) En effet, COMTE prétend aller, dans les sciences organiques (biologie et sociologie), de l'ensemble au détail, donc dans le sens inverse de celui de la science cartésienne : il prétend que, dans ce domaine, l'ensemble est mieux connu. Mais en fait il confond la complexité avec la généralité; c'est parce qu'il veut rendre compte de la liberté humaine, de l'originalité de l'Humanité par rapport aux espèces animales, et parce qu'il pense être en possession de la loi du Progrès, qu'il est obligé de renier le principe de la science positive, d'introduire une finalité qu'il camoufle en loi. L'étude de l'homme, en effet, relève à la fois de la biologie et de la sociologie :

(1) Le positivisme n'est pas un empirisme : l'intelligence, grâce à l'instrument mathématique, permet de découvrir les lois rigoureuses qui régissent les relations entre phénomènes.

(2) Expressions de DEVOLVE : cf. op. cit. I, ch. 1§2.

(3) BRUNSCHVIG, "Le progrès de la conscience..." t.II p. 527

or, si en biologie était maintenue la démarche qui va du simple au complexe, les lois biologiques entreraient en concurrence avec la loi sociologique; en allant au contraire de l'ensemble au détail, c'est à dire des lois de l'esprit aux lois biologiques, la science va de la "fonction" (qui relève de la sociologie) à l'organe (qui relève de la biologie). Que peut être cette fonction, sinon une cause finale?

Mais COMTE prétend découvrir, dans l'action humaine, des LOIS qui rentreraient dans le système de la science positive : la sociologie établit une loi de l'ordre (les éléments sont subordonnés au tout social: il y a un "consensus" social), et une loi de Progrès, la loi des trois états. Dans le "Cours", l'ordre est la "condition" du progrès en ce sens seulement que les phénomènes inférieurs conditionnent les phénomènes complexes, sans les déterminer, de même que l'organe ne rend pas compte de la fonction. Pour assurer l'autonomie de l'homme, COMTE est ainsi amené, comme on le voit dans le "Discours sur l'esprit positif", à accentuer l'opposition de l'intelligence et de la nature : par exemple la famille est fondée sur l'instinct sexuel, mais le progrès de l'intelligence a amené la naissance des instincts "sympathiques"; il y a donc primauté du développement social sur l'ordre animal. Pour déterminer le but de ce Progrès, COMTE transporte à l'Humanité le but qui, chez l'animal est seulement l'individu.

Mais la difficulté commence pour COMTE lorsqu'il faut déterminer concrètement le but de l'action humaine : l'intelligence scientifique peut-elle être à elle-même son propre but et peut-elle satisfaire "nos vrais besoins", c'est à dire réaliser les valeurs humaines? COMTE le croit dans ses premières oeuvres : une éducation fondée sur les sciences positives suffira à répandre l'esprit positif; même si tous les hommes ne peuvent comprendre, ils se fieront aux lois découvertes, comme le marin

aux lois astronomiques, qu'il ne comprend pas (1). "Non seulement l'active recherche du bien public sera sans cesse représentée comme le mode le plus propre à assurer le bonheur privé,...mais le plus complet exercice possible des penchants généreux deviendra la principale source de la félicité personnelle."(2)

Mais on voit que par là même l'intelligence ne fait que révéler une fin voulue profondément par l'homme. Dans la synthèse "objective", la loi de Progrès aboutissait seulement à une méthode intellectuelle et nullement à la détermination de la fin de l'action humaine. COMTE essaye encore de concilier cette intuition de l'amour de l'Humanité avec le principe positiviste : à la synthèse objective se superpose la synthèse "subjective", fondée sur le sentiment, désormais seul principe de l'intelligence et de l'action. La morale, qui, dans le "Cours", était une simple application de la sociologie (et dont la loi de progrès fournissait le but), devient la septième science fondamentale, et elle n'atteint plus seulement les lois des phénomènes, mais, comme le remarque DEVOLVE, l'existence humaine elle-même. (3) La religion positiviste réalisera l'amour de l'Humanité que la morale étudie. C'est là réintroduire, avec l'intuition de la valeur, la métaphysique que COMTE prétendait bannir.

Dès lors, voulant rester dans le domaine de la science positive, COMTE est amené à renverser le rapport qu'il établissait entre l'ordre et le progrès : dans le "Discours sur l'ensemble du positivisme", il reproduit les mêmes formules (l'ordre est la condition du progrès), mais en supprimant la comparaison qui, dans les œuvres antérieures, leur donnait le sens que nous avons précisé; l'ordre et le progrès, disait-

(1) COMTE, loc.cit.p;248

(2) id. ibid. p.253

(3) DEVOLVE, op. cit. p.206.- cf. p. 211-212 : "La morale réfléchit... cette finalité interne de l'être agissant, dont le principe initial du positivisme interdit la considération à l'esprit humain."

il, sont comme l'équilibre et la progression dans la mécanique animale : la progression n'est pas déterminée par l'équilibre (1). Le Progrès n'avait pas l'ordre pour but et pour raison. Or, dans le "Discours sur l'ensemble du Positivisme", COMTE affirme que le progrès consiste "dans le simple développement de l'ordre fondamental" (2). L'ordre n'est plus le substrat mécanique, il est la fin du progrès. Ainsi la "synthèse subjective" atteint l'aspiration fondamentale de l'Humanité à l'unité, dont le développement n'est qu'un moyen. Autrement dit, une métaphysique finaliste inavouée et injustifiée prend la place de la science positive, et le Progrès de l'Humanité n'est plus qu'une évolution vers un but déterminé : "La saine théorie de notre nature, individuelle ou collective, démontre que le cours de nos transformations quelconques ne peut jamais constituer qu'une évolution, sans comporter aucune création" (3) "Les lois d'évolution rattacheront l'ensemble du mouvement humain à la constitution générale de notre nature." (4)

L'échec de COMTE est plein d'enseignements : s'interdisant tout recours à la métaphysique, il avait voulu fonder une théorie du Progrès de l'Humanité sur la science positive; d'autre part il avait bien vu que l'originalité de l'homme interdisait de soumettre son action à un déterminisme mécaniste ou à une finalité naturelle. Or, ayant "découvert" la loi des trois états, lorsqu'il veut lui donner une portée pratique, c'est à dire déterminer par elle le but de l'action humaine, il est nécessairement amené à justifier ce but par une intuition de la visée fondamentale de l'humanité. Comment en eût-il été autrement? Même

(1) COMTE, "Discours sur l'esprit positif" p.233

(2) id. "Discours sur l'ensemble du positivisme" p.II2

(3) id. ibid.

(4) "Système de Politique positive", cit. in DEVOLVE, op.cit. p.I71.

prouvée par l'histoire, l'évolution de l'intelligence humaine ne suffirait pas pour porter une affirmation de valeur, selon laquelle l'esprit "positif" serait le seul valable. A la question que nous posions nous pouvons donc répondre : l'appréciation du Progrès suppose un jugement de valeur qu'aucune "loi positive" ne peut justifier.

De plus en tant que COMTE veut transformer un jugement de valeur - le Progrès de l'Humanité doit consister à réaliser son unité dans l'amour - en loi objective, il est amené à faire du Progrès le simple développement de l'ordre (c'est à dire finalement du "Grand Etre"), et à le ramener par là à une évolution commandée par une finalité. Il ne le fait d'ailleurs qu'en soumettant la science positive à des impératifs dogmatiques qui lui sont étrangers et qui la faussent, impératifs empruntés à une métaphysique injustifiée. Ceci nous fournit la réponse à la seconde question posée : déterminer le Progrès par une loi scientifique revient à détruire l'originalité de l'histoire humaine par rapport à l'évolution animale, et donc l'idée de Progrès elle-même.

Ainsi COMTE n'a pu justifier, par sa philosophie de la science, ce que ses prédécesseurs du XVIII^e siècle se contentaient d'affirmer. D'une façon générale, c'est l'idée d'un Progrès historique expliqué par l'accumulation des résultats de l'activité raisonnable, qui paraît devoir être refusée. Dans cette perspective, l'homme serait cet être naturel dont la "raison" découvrirait peu à peu des lois de bon fonctionnement, et qui s'approcherait sans cesse du bonheur et de la vertu. Que la nature humaine soit dotée d'une perfectibilité "indéfinie", comme le croyait CONDORCET, ou qu'on en prévoie, comme COMTE, la ^udécadence, le schéma du Progrès est conçu de la même façon, et il nous paraît emprunté à la science et à la technique.

En effet, le progrès technique nous procure un nombre sans cesse croissant de biens et des pouvoirs accrus; d'autre part la théorie positiviste concevait la science comme découverte d'un nombre sans cesse plus grand de phénomènes, ramenés à des lois générales dans un progrès indéfini; un tel schéma n'est d'ailleurs pas le privilège du positivisme : LE ROY signale (1), à côté du progrès par brusques mutations de théories, une exploration du réel au moyen des principes admis, de la raison constituée, aboutissant à une approximation plus parfaite et à une diminution de la marge d'erreur. Mais concevoir de cette façon le Progrès de l'Humanité vers la "vertu" ou le "bonheur", revient à confondre la visée de valeur qui caractérise l'homme avec la recherche de la vérité objective, le sujet humain avec un objet de la nature : en effet, cela revient à dire que l'homme découvre peu à peu les lois des phénomènes humains (2) parvient ainsi à une meilleure organisation de sa vie personnelle et sociale, s'adapte à un milieu qui lui était d'abord hostile, et rétablit ainsi une sorte d'équilibre organique. De toute façon on en revient à une évolution, et, un développement ne constituant jamais une justification, on ne saurait parler de Progrès.

Mais ne faut-il pas attribuer cette impossibilité de fonder le Progrès sur la science à une fausse interprétation de l'activité scientifique? Une théorie idéaliste ne peut-elle pas nous apporter une solution? Le "Progrès de la conscience" chez BRUNSCHVIG repose bien sur les principes fondamentaux qui, avons-nous vu, sont à la base de la notion de

(1) LE ROY, "L'invention" in "La notion de progrès devant la science actuelle", (6e Semaine internat. de synthèse) p.84

(2) Cette découverte a été conçue de deux façons : soit par la "science sociale", et l'on aboutissait alors à une société fondée sur un "pouvoir spirituel" autoritaire, soit par les "lumières" en général, et l'on aboutissait à une société démocratique. Mais, dans les deux cas, il s'agit